

SUIVI DE LA POLITIQUE D'ENGAGEMENT VIS-À-VIS DES PARTIES PRENANTES

07.04.23

Ce document présente le suivi de la politique d'engagement vis-à-vis des parties prenantes clés du fonds CRISTAL Life



CRISTAL
Life

PARTIES PRENANTES	ENJEUX	ACTIONS ENGAGEES	INDICATEURS DE SUIVI
INVESTISSEURS	I. Éthique des affaires	1. Diffusion du rapport annuel de gestion, de reporting et bulletins d'information trimestriels ou semestriels	Suivi de l'évolution des indicateurs dans le rapport annuel et les bulletins d'information
	II. Transparence des données extra-financières	2. Communications via le site Internet	Suivi des mises à jour des communications sur le site internet
PRESTATAIRES (TRAVAUX ET ENTRETIEN DE TOITURE)	I. Performance énergétique	1. Intégration de clauses spécifiques à l'ESG dans les contrats d'exploitation	Pourcentage d'actifs ayant intégré des clauses spécifiques à l'ESG dans les mandats
	II. Confort, Sécurité et Santé des occupants III. Respect de la Réglementation	2. Vérification et contrôles périodiques sur les équipements et installations	Pourcentage de vérifications et contrôles périodiques réalisés sur les équipements et installations par actif
LOCATAIRES	I. Performance énergétique et d'eau	1. Remontée et suivi des consommations énergétiques et d'eau	Taux de couverture (en m ²) des consommations énergétiques et d'eau
	II. Confort, bien-être et sécurité des occupants	2. Réalisation d'un questionnaire de satisfaction tous les 3 ans	Analyse des indicateurs dans les questionnaires de satisfaction
	III. Développement d'une responsabilité environnementale et sociale	3. Communication régulière avec le Property Manager et le propriétaire	Suivi du nombre et des dates des communications entre le Property Manager et le propriétaire
PROPERTY MANAGER TECHNIQUE (PM)	I. Communication régulière avec le Property Manager et le propriétaire	1. Communication régulière avec le propriétaire et les locataires	Suivi du nombre et des dates des communications entre le Property Manager et le propriétaire
		2. Systèmes de réactivité aux problèmes techniques des locataires	Suivi de rapports des problèmes techniques des locataires
		3. Suivi d'avancement de travaux	Suivi de rapports d'avancement de travaux
COLLABORATEURS D'INTER GESTION GROUPE	IV. Prise en compte des critères ESG dans le cadre de leur activité	1. Formation des équipes internes d'Inter Gestion Groupe au Label ISR Immobilier et à la stratégie ESG de CRISTAL Life	Pourcentage des collaborateurs formés annuellement au Label ISR Immobilier et à la stratégie ESG du Groupe
		2. Diffusion de la Charte ISR de CRISTAL Life	Date de diffusion de la dernière version de la charte ISR
LES ORGANISMES DE PLACE / LES MECENATS	I. Prise en compte des critères ESG	1. Engagement avec la société à respecter les critères ESG	Pourcentage de projets en accord avec objectifs ESG de la société
	II. Avoir une vraie valeur dans la société		Participation à des groupes de travail
LES SYNDICATS DE COPROPRIÉTÉ	V. Développement d'une responsabilité environnementale et sociale	1. Respect de la politique ISR dans leur activité	Le taux d'AG ayant pris en compte des résolutions ESG
LES AUDITEURS TECHNIQUES	III. Prise en compte des critères ESG dans le cadre de leur activité	1. Évaluation ISR, prise en compte des critères ESG dans le cadre de l'activité des actifs	Le nombre de points d'attention ayant été pris en compte dans le business plan d'acquisition